

FORMATION SPÉCIALISÉE

Réussir une demande d'agrément et d'acceptation en stockage de colis de déchets radioactifs de faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC)



Ouvrage de stockage au CSA

PROGRAMME

■ Appréhender le processus d'ensemble d'agrément et d'acceptation au CSA

■ Maîtriser les étapes des demandes d'agrément et d'acceptation

- Réaliser un descriptif de projet d'agrément (DPA)
- Renseigner la matrice de conformité
- Effectuer des demandes d'acceptation particulières et des demandes de dérogation
- Construire un dossier de caractérisation (épreuves techniques, programme de caractérisation)
- Élaborer un référentiel de conformité (DP, DEA) et déterminer les dispositions techniques associées

- Effectuer une demande d'acceptation
- Recevoir une fiche d'agrément, d'acceptation
- Effectuer une révision d'agrément

■ Maîtriser la déclaration informatique des caractéristiques des colis FMA-VC

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Questions préalables pour préciser les attentes et le contexte professionnel
- Exercices pratiques
- Visites techniques
- Remise d'un support pédagogique



OBJECTIFS

Maîtriser toutes les étapes nécessaires à l'élaboration d'un dossier de demande d'agrément de colis de déchets radioactifs FMA-VC au Centre de stockage de l'Aube (CSA).



PROFIL STAGIAIRES

Techniciens, ingénieurs en charge des dossiers de demande d'agrément et d'acceptation de colis de déchets radioactifs FMA-VC.



PRÉREQUIS

Connaissances de base en radioactivité.
Connaissance des déchets.
Connaissance des spécifications.

Stages préalables conseillés :

AF1.1.1 page 8

AF1.1.2 page 9

AF2.1.1 page 11



CODE STAGE

AF2.2.1



DURÉE

2 jours



DATES ET LIEU

Dates : 14 et 15 mai 2019 ;
19 et 20 novembre 2019.

Lieu : Centres industriels de l'Andra dans l'Aube (10)



TARIFS

1 596 € HT/stagiaire
(repas du midi inclus,
hors hébergement)